

Étude publique du budget 2024 et du PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la STM

La <u>Commission sur les finances et l'administration</u> vous convie à participer à l'étude publique du budget de fonctionnement 2024 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM).

Prenez part à l'étude publique en soumettant vos questions et vos commentaires.

Étape 1 — Déroulement de l'étude publique

Présentations budgétaires

Les personnes-ressources des services municipaux, des sociétés paramunicipales et de la STM présenteront leur budget 2024 et le cas échéant, leur PDI 2024-2033.

Date: Du 22 novembre au 1er décembre 2023

Lieu: Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)

155, rue Notre-Dame Est, Montréal

Webdiffusion : En direct à partir de la page web : <u>www.ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2024</u>

Après chacune des présentations, une **période sera consacrée aux questions et commentaires du public**. Vous pouvez participer de deux façons :

1— en vous rendant à l'hôtel de ville de Montréal pour prendre part aux séances qui vous intéressent ;

2— en transmettant votre question ou votre commentaire à travers le formulaire en ligne accessible sur www.ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2024. Ce formulaire sera accessible avant le début de chaque séance et demeurera ouvert jusqu'au début de la période réservée aux questions et commentaires du public.

Le calendrier complet des présentations est disponible en ligne ou sur demande au Service du greffe.

2 — Adoption des recommandations

Au terme de l'étude publique, la Commission se réunira en séances de travail pour élaborer ses recommandations. La Commission présentera et adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique webdiffusée :

Date et heure: Vendredi 8 décembre 2023, à 13 h

Webdiffusion : En direct à partir de la page web : <u>www.ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2024</u>

Le projet de recommandations et le formulaire pour transmettre une question ou un commentaire seront disponibles le jour de l'assemblée à la même adresse.

Accessibilité

La salle du conseil de l'hôtel de ville est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou en *American Sign Language* (ASL) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Renseignements

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514-872-3000

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | @Comm_MTL

Abonnez-vous à l'infolettre des commissions permanentes : <u>ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions</u>